

Mons, le 28 novembre 2022

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 29 novembre 2022 :

### Séance publique

#### QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE

- 1.4. Crise énergétique et précarité étudiante.- Question de Mme la Conseillère provinciale Dorothée DE RODDER.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial  
Armand BOITE**



## **Question orale : La crise énergétique et la précarité étudiante.**

Monsieur le gouverneur,

Monsieur le président du conseil

Mesdames, messieurs les Députés,

Mes chers collègues ;

La précarité étudiante est une notion multidimensionnelle indissociable des conditions de vie des étudiants. Elle désigne une situation où un jeune, en insécurité financière à cause des coûts liés directement et indirectement à ses études, n'a plus les moyens de jouir pleinement de ses droits fondamentaux (droit à l'alimentation, droit à la santé, droit à une vie sociale et culturelle, droit à l'accès numérique, etc.).

C'est une situation provisoire pouvant mener vers une meilleure condition... ou vers une bien pire : la pauvreté. Le jeune en situation de précarité étudiante doit parfois faire l'impasse sur un repas, un soin de santé, une activité... Et ce, parfois, malgré l'intervention d'une aide sociale ou d'un revenu lié à un job étudiant. Cette situation réduit ses chances de réussite par rapport aux étudiants qui ne rencontrent pas de difficultés financières. Ce phénomène sous-tend dès lors une inégalité des chances structurelle, liée à la condition socio-économique, à la situation familiale, à la santé ou encore à la nationalité de l'étudiant.

J'ai pris connaissance récemment d'un article de presse faisant état que la Fédération des Etudiants Francophones (FEF) et son pendant néerlandophone, la Vlaamse Vereniging Van Studenten (VVS), appellent les autorités à prendre des mesures concrètes afin de permettre aux étudiants de s'impliquer dans leur formation sans être constamment angoissés par les crises et les conséquences de la précarité qu'elle engendre.

Selon une récente enquête de la FEF, 63% des étudiants ont modifié leurs comportements à la suite de l'évolution des prix de l'énergie. La FEF met en avant que si rien n'est fait pour endiguer les effets de la crise énergétique, les étudiants n'arriveront plus à payer leurs factures et devront faire des choix douloureux qui auront des conséquences sur le bien-être de ceux-ci et sur leurs résultats académiques.

L'hiver est à nos portes et je souhaiterais savoir si des mesures vont être prises au sein de la Haute Ecole Provincial afin de venir en aide à nos étudiants et leur permettre de faire face à la crise énergétique que nous connaissons actuellement ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Dorothee De Rodder.